

24 Nov. 14^{ème}
11 Déc
2017
Foire
Internationale de
LOME
Foire de toutes les opportunités



Thème : Le numérique au service des affaires



CETEF - LOME

BP: 10056 Lomé - Togo
Tél:(00228) 22 35 07 27 / 90 31 76 37
Site web: www.cetef.tg / E-mail: ceteflome@cetef.tg

Récépissé n°0149/14/03/01/HAAC N°551 du 06 Novembre 2017
Prix : 250F CFA

Nouvelle OPINION

Hebdomadaire togolais d'informations générales, d'analyses et de publicité

MILLENIUM CHALLENGE ACCOUNT :



Bamouni Baba

**Le Togo dans la bonne
dynamique pour
l'obtention du Programme** **P6**

RÉFORMES CONSTITUTIONNELLES ET INSTITUTIONNELLES :

**Le ministre Boukpassi
rappelle aux acteurs
politiques les dispositions
légal** **P.3**

PROCESSUS DE DÉCENTRALISATION/ UNE RÉUNION DU CNSD À DAPAONG :

**Le PM Klassou
prône la paix
et l'unité dans
la diversité** **P.3**

ATELIER D'ÉCHANGE SUR LES ACQUIS DU COLLOQUE " LES 25 ANS DE LA CONSTITUTION DE LA IVÈME RÉPUBLIQUE " :

**Les professionnels des
médias s'approprient
les principes et valeurs de
la dynamique des réformes** **P.4**

Manifestations politiques de l'opposition les 7, 8 et 9 novembre prochains :

**Pouvoir et opposition doivent
s'accorder autour des questions
essentielles pour une sortie de crise** **p4**



Nana Akufo Addo



Jean-Pierre Fabre



Brigitte Adjagbo-Johnson



Tikpi Atchadam

SALT :

**Malik Natchaba
cède sa place au
Colonel Latta Gnama** **P.3**



Malik Natchaba



Col Gnama Latta



CAISSE NATIONALE DE SÉCURITÉ SOCIALE

N° 7596/17 CNSS/DG/DAICE/DRI/DFC-DCRP

COMMUNIQUE DU DIRECTEUR GÉNÉRAL DE LA CAISSE NATIONALE DE SÉCURITÉ SOCIALE RELATIF AU REVERSEMENT DES COTISATIONS SOCIALES AUX ENSEIGNANTS

En application de la recommandation N°2 de la cellule ad hoc créée par arrêté N°2017-003/PMRT du 20 mars 2017 et placée auprès du ministre de la fonction publique, du travail et de la réforme administrative pour régler les questions de cotisations ou de prélèvements opérés sur les salaires de certains enseignants auxiliaires avant leur reversement dans le cadre des fonctionnaires, le Directeur Général de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale informe les enseignants auxiliaires concernés que l'opération de rétrocession des prélèvements sera effective sur l'ensemble du territoire national du **mercredi 18 octobre 2017 au lundi 18 décembre 2017 aux guichets de tous les bureaux de la Société des Postes du Togo (SPT).**

Le Directeur Général de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale tient à souligner que cette opération ne concerne que :

- les enseignants auxiliaires actifs, retraités ou décédés qui ont fini de payer les retenues rétroactives à la Caisse des Retraites du Togo (CRT) au nombre de mille quatre cent soixante-quatre (1.464) ;
- les enseignants auxiliaires dont le paiement des retenues rétroactives est en cours à la Caisse des Retraites du Togo (CRT) au nombre de quatre mille quarante-huit (4.048), soit un effectif total de 5512 enseignants auxiliaires.

Les intéressés sont invités à se présenter aux niveaux des bureaux de la Société des Postes du Togo (SPT) sur l'ensemble du territoire national, munis de leur pièce d'identité en cours de validité.

N.B. : La liste détaillée des concernés sera affichée au sein des Divisions Régionales de la CNSS et des bureaux de la Société des Postes du Togo (SPT) sur l'ensemble du territoire national.

Fait à Lomé le 16 Octobre 2017



Route d'Atakpamé 1 BP 69 Lomé 1 et 1 BP 199 Lomé 1 LOME - TOGO Tél: (228) 22 25 96 96 Télécopie : (228) 22 51 99 26

BIA-TOGO 00136280001 - 64
BTCI 05964200167 - 58
ECOBANK 7010231400063401
BOA 01002 001103970008 39

CCP - LOME 6310002011001000
BPEC 11354150018
Diamond Bank 223004172016-68
SOCIETE GENERALE 01900 000024320101 46

UTB 310040544004000
SIAB 01251104005071
ORABANK Lomé 030301992001-83
CORIS BANK 01001 000241024101 96



Togotelecom

COMMUNIQUÉ

LE GROUPE TOGO TELECOM INFORME SON AIMABLE CLIENTELE QU'ELLE POURRA DESORMAIS PAYER SES FACTURES TELEPHONIQUES ET INTERNET VIA LE SERVICE T MONEY. POUR PAYER LES FACTURES VIA T MONEY, LE CLIENT A DEUX OPTIONS :

- 1- PAYEZ SA PROPRE FACTURE EN TAPANT LE CODE *145*6*3*2*1#
- 2- PAYEZ LA FACTURE D'UN TIERS EN TAPANT LE CODE *145*6*3*2*2#

POUR EFFECTUER L'OPERATION VIA T MONEY, LE CLIENT DOIT SE SERVIR DE SON NUMERO DE COMPTE DE FACTURATION INSCRIT DANS L'ANGLE SUPERIEUR DROIT DE LA FACTURE TELEPHONIQUE IMPRIMEE.

POUR TOUT RENSEIGNEMENT, APPELEZ LE 119 OU LE 22 00 01 19 !

TOGO TELECOM VOUS REMERCIE POUR VOTRE FIDÉLITÉ.

LA DIRECTION GÉNÉRALE

Réformes constitutionnelles et institutionnelles : Le ministre Boukpassi rappelle aux acteurs politiques les dispositions légales de la CEDEAO

La mise en œuvre des réformes politiques tant souhaitées par la classe politique au Togo doit se mener dans un délai légal fixé par la CEDEAO. Cette information qui émane du ministre Payadowa Boukpassi, de l'Administration territoriale est un signal pour amener les acteurs politiques à s'accorder sur l'essentiel pour aller aux réformes dans le respect de cette mesure. Selon les explications du ministre Boukpassi, à compter du 14 janvier 2018, il sera difficile à la classe politique de procéder aux réformes tant souhaitées. Cette exigence est un principe de la CEDEAO qui interdit les réformes dans les six mois précédant une élection.

Ainsi le ministre de l'administration territoriale et des collectivités locales dans son rôle régalien a appelé les leaders politiques à aplanir leurs divergences pour faire achever ce vaste chantier de réformes constitutionnelles et institutionnelles qui sont devenus la pomme de discorde entre pouvoir et opposition.

Pour Payadowa Boukpassi, l'on aurait pu aujourd'hui avoir les réformes derrière, si on avait eu



Payadowa Boukpassi, ministre de l'Administration territoriale

la volonté et les 4/5 à l'Assemblée nationale sur le projet de réforme constitutionnelle qui avait été introduit par le gouvernement à l'issue d'un conseil des ministres.

Mais le ministre en charge de l'administration territoriale explique également que, dans ce contexte actuel où le quorum n'a pas été atteint au parlement pour avaliser les réformes, le gouvernement n'aura pas d'autre choix légal que de préparer un référen-

dum dans les plus brefs délais selon les dispositions requises en la matière.

La problématique des modifications constitutionnelles au Togo qui portent principalement sur la limitation du mandat présidentiel et le scrutin uninominal à deux tours ne cessent d'alimenter le débat au sein de l'opinion.

Cette revendication de l'opposition avait été prise en compte avec l'adoption d'un avant-projet de loi qui a été soumis à l'assem-

blée nationale. Contre toute attente, les députés de l'opposition ont rejeté du revers de la main cette proposition de loi du gouvernement en s'abstenant de la voter. Ce qui prédispose les autorités togolaises à recourir dans ce cas d'espèce au peuple pour trancher à travers un référendum comme le veut la constitution togolaise.

Au regard des exigences de l'institution sous régional, les acteurs feront un sursaut patriotique pour aller aux réformes dans les plus brefs délais ? A l'évidence, l'opposition reste cantonnée sur sa position, celle de faire

plier le pouvoir par la rue en multipliant des manifestations politiques. A cet effet, de nouveaux rassemblements sont annoncés pour les 7,8 et 9 novembre prochains. Ces manifestations politiques sont-elles la panacée pour opérer les réformes ?

Tout compte fait, dans l'espace CEDEAO, il est formellement interdit d'opérer les réformes six mois avant une joute électorale. Les acteurs politiques entendront raison pour ne pas tomber dans l'illégalité ? Pour l'instant le bras de fer entre pouvoir et opposition continue.

A Antanrou

SALT : Malik Natchaba cède sa place au Colonel Latta Gnama

Ce n'est plus une rumeur ; c'est désormais une clameur. Le jeune énarque de France Malik Natchaba vient de céder sa place de Directeur Général de SALT au colonel Latta Gnama qui cumule désormais ce poste avec celui de l'Agence Nationale de l'Aviation Civile (ANAC) qu'il détenait depuis plusieurs années.

SALT sur les rails d'une administration moderne où cohabitent élégamment la bonne gouvernance et la rigueur. Sa mission est estimée être à son terme et c'est pour cette raison qu'il a été ramené au palais où apparemment, le chef de l'Etat, celui-là même qui a joué pour son retour au pays, a plus



Col Gnama Latta

Malik Natchaba

Durant le week-end, les accros des réseaux sociaux ont trouvé de quoi mettre sous la dent, chacun faisant le commentaire comme bon lui semble. Pour certains, le

départ de ce jeune talentueux de la tête de la SALT serait lié à son appartenance à la religion musulmane, évoquant la grande suspicion qui viendrait du pouvoir par rapport à tous ceux qui sont Tem ou musulmans. Selon ces analystes, l'aéroport serait très stratégique et sensible au point qu'on puisse y laisser à sa tête en ces moments critiques, un musulman convaincu de la trempe de Malik Natchaba.

La rédaction de Nouvelle Opinion est allée aux informations et a pu comprendre que le désormais ex DG de la SALT, Malik Natchaba à sa nomination avait une mission précise : faire prendre la main et poser de nouveaux jalons pour une bonne marque avec la nouvelle aéroport. Nous avons pu découvrir aussi que le rappel au pays de ce digne fils de Fambaré Natchaba avait été rien que l'œuvre du chef de l'Etat Faure Gnassingbé qui le voulait à ses côtés au palais présidentiel. Aujourd'hui, Malik a lancé la

besoin de lui. Le Président Faure connaissait Malik et il savait qu'il était musulman. Les spéculations sur la stigmatisation des musulmans est une façon grotesque de chercher à diviser les Togolais et particulièrement les militants du parti UNIR.

Malik Natchaba part, certes de la SALT mais nulle part, aucune accusation n'est portée à son endroit, mieux, il reste ce manager clean, grand boss, qui ne cède pas aux affairismes et aux chantages, comme nous a confié avec assurance, un employé de la SALT. On retiendra que ce jeune est allé d'où il est reparti sitôt en laissant tout de même une marque. Le colonel Latta Gnama qui aujourd'hui a pris sa main, lui non plus, n'est pas un novice dans le domaine. Avec lui, le SALT connaîtra davantage de modernisme et succès. Mais le seul mal qui est à réparer reste celui des cumuls de fonction auquel il faut absolument trouver la solution.

Tchagnao

Processus de décentralisation/une réunion du CNSD à Dapaong : Le PM Klassou prône la paix et l'unité dans la diversité

Le processus de décentralisation continue son cours normal avec les activités des membres du Conseil National de Suivi qui sont à pied d'œuvre pour poser des bases d'une démocratie locale. Vendredi dernier, le Conseil National de Suivi de la Décentralisation (CNSD) s'est retrouvé à Dapaong où une réunion du s'est déroulée en présence du Premier Ministre Komi Sélom Klassou.

Cette rencontre qui se situe dans le cadre de la poursuite du processus de décentralisation a porté sur les ressorts territoriaux et les compétences des nouvelles collectivités locales avec d'éventuelles améliorations à apporter dans le but de jeter les bases réelles d'une démocratie locale.

A l'ouverture de cette réunion du CNSD à Dapaong, le premier ministre Komi Klassou qui prenait une part active a expliqué que, l'aboutissement du processus de décentralisation est une tâche ardue ; mais elle s'avère importante pour la paix au Togo. La paix c'est l'unité dans la diversité.

Aujourd'hui, ce processus est irréversible avec l'engagement du gouvernement à doter des collec-



PM Klassou Selom Komi

tivités locales d'une certaine autonomie dans la gestion de leurs localités. Pour que ce processus aboutisse, le gouvernement avait pris depuis janvier dernier la décision d'associer toutes les couches sociales du pays au Conseil National afin que chacun apporte son concours à la mise en œuvre de la décentralisation.

Ce processus de décentralisation qui donnera une large autonomie aux communes et aux collectivités locales serait un pas vers le renforcement d'une démocratie locale.

Le CNSD est l'instance d'exécu-

tion du programme de décentralisation composée de représentants du gouvernement des partis politiques des chefs traditionnels et de la société civile.

En marge de la réunion du CNSD à Dapaong, le PM Klassoua rencontré les dignitaires musulmans pour leur renouveler le soutien des autorités et le souci de lutter contre toute stigmatisation. Les chefs religieux ont exprimé leur satisfaction pour les clarifications et les assurances données par le chef du gouvernement.

Agbé

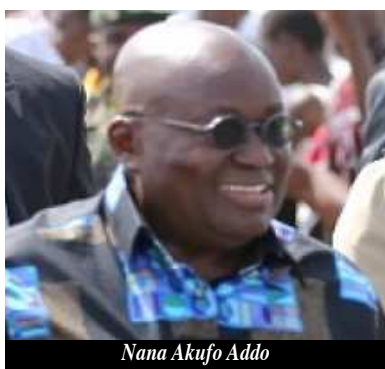
Manifestations politiques de l'opposition les 7, 8 et 9 novembre prochains :

Pouvoir et opposition doivent s'accorder autour des questions essentielles pour une sortie de crise

Le Togo fait face à une crise sans précédent depuis plus de deux mois. La pomme de discorde entre pouvoir et opposition se situe au niveau de la mise en œuvre des réformes constitutionnelles et institutionnelles.

Depuis lors, l'opposition multiplie les manifestations de rue pour réclamer ces réformes, notamment le retour à la constitution de 1992. Les positions sont tranchées et l'opposition n'a pas encore dit son dernier mot en ce qui concerne les marches de rue pour exiger la mise en œuvre des réformes tant souhaitées.

La coalition des 14 partis de l'opposition renoue avec la rue les 7, 8 et 9 novembre prochains. L'objectif pour cette opposition



Nana Akufo Addo



Jean-Pierre Fabre



Brigitte Adjamagbo-Johnson



Atchadam Tikpi

reste le même : maintenir la pression jusqu'à ce que ces exigences soient acceptées par la majorité présidentielle. Avec la levée de l'interdiction des marches en semaine, la coalition des 14 partis de l'opposition est libre de manifester mais tout en respectant les dispositions prévues pour une marche pacifique.

Aujourd'hui, le vœu de tous les

Togolais est de voir les deux protagonistes de la crise sociopolitique au Togo s'accorder autour des questions essentielles qui permettent une sortie de crise sans dégâts matériels et humains.

Certes, les marches peuvent continuer mais il est souhaitable de penser à écouter les bonnes volontés qui tentent de nous prêter leurs bons services pour une

sortie de crise. Nous sommes tous Togolais et nous devons savoir préserver notre pays de tout dérapage car après, c'est tout ce qui nous restera. Déjà il est annoncé un début de facilitation du président Ghanéen.

Selon des indiscrétions, le chef de l'Etat ghanéen qui aurait offert ses services serait dans notre capitale pour faire le compte

rendu de ses échanges avec Fabre, Adjamagbo et Atchadam. Si ces informations s'avéraient, il est souhaitable et soutenable que le pays trouve la solution aux difficultés qu'il traverse, de cette médiation. Il revient donc aux uns et aux autres de mettre de l'eau dans leur vin pour une sortie définitive de la crise.

Tchagnao

Atelier d'échange sur les acquis du Colloque " Les 25 ans de la Constitution de la IVème République " :

Les professionnels des médias s'approprient les principes et valeurs de la dynamique des réformes

Depuis quelques mois, le Togo traverse des moments difficiles et complexes sur le plan politique. Les positions et interprétations divergent en ce qui concerne les réformes constitutionnelles et institutionnelles. La question que la plupart des Togolais se posent aujourd'hui est de savoir à quand le dénouement de cette crise ? Une question si préoccupante qui a amené les professeurs en droit de l'Université de Lomé à organiser un colloque international sur les 25 ans de la constitution de la IVème République du Togo.

Cette rencontre a permis de comprendre les enjeux du processus de réformes constitutionnelles et institutionnelles. Soucieux de partager les acquis de ce colloque qui s'est tenu les 13 et 14 octobre dernier à Lomé, les organisateurs ont initié le vendredi 3 novembre 2017 un atelier de formation et d'échanges d'expérience avec les acteurs de médias sur le thème " les réformes constitutionnelles enjeux et perspectives ". Cet atelier s'inscrit dans le cadre de pouvoir les amener à mieux s'approprier et à disséminer les principes et valeurs de la dynamique des réformes dans un contexte démocratique pluraliste.

Etaient présents pour la circonstance, le président de l'Université de Lomé, le président de l'Observatoire Togolais des Médias (OTM), le directeur général de la télévision togolaise, les représentants des organisations de presse, les journalistes et étudiants.

La question sur les réformes politiques est toujours d'actualité et il est important que les médias soient imprégnés davantage sur cette question qui constitue une entorse à la paix sociale. C'est



Photo de famille après les travaux

une mission que s'est assigné l'équipe du Professeur Dodzi KOKOROKO Président de l'Université de Lomé, Centre de droit public. Il s'agit aujourd'hui pour l'ensemble des acteurs de savoir s'il faut retourner effectivement à la Constitution de 1992 comme le réclame une partie de la classe politique nationale, ou s'il faut passer à une nouvelle République, ou mieux, adapter la Constitution en vigueur au temps, tout en demeurant dans la IVème République ?

Ce sont des questions qui ont fait objet de communication au cours de cette rencontre avec les professionnels des médias. Les communications dirigées par un panel bien garni ont porté sur : la capitalisation, leçons apprises et restitution du colloque international de Lomé 25 ans de Constitution ; révision constitutionnelle, rétroactivité, référendum : cadre conceptuel, principes et enjeux dans le cadre des réformes ; la Vème République et enfin les états des lieux et défis des médias face aux enjeux des réformes.

Capitalisation, leçons apprises et restitution du colloque

A cette première communication le Pr HOUNAKE, Agrégé de Droit Public a parlé du bilan de la Constitution de 1992 et de son

retour évoqué par une partie de la classe politique, ainsi que de la constitution de 1992 avec la crise actuelle et ensuite la rétroactivité de la loi.

Pour ce qui concerne le bilan de la constitution de 1992, le Professeur a fait ressortir que c'est un texte qui a été voté à un moment donné de l'histoire du Togo avec un consensus qui cachait un certain nombre de chose. Ce qui a provoqué selon lui, la révision de cette constitution en 2002 qui s'en est suivie des problèmes jusqu'aujourd'hui. Hormis les problèmes que posait cette constitution de 1992, le professeur dans son exposé a fait ressortir certains aspects positifs de celle-ci avec tous les principes d'un état de droit et la séparation des pouvoirs.

Par rapport à la question du retour à la constitution de 1992, il a, dans son exposé signifié qu'il y avait cette proposition de Me Yaovi Agboyibo qui préconisait qu'il faut prendre une loi afin de ramener les dispositions qui avait été amputées à la constitution de 1992 qui selon lui, nécessitent un consensus au niveau de l'assemblée nationale. Ce qui d'ailleurs n'est pas le cas au regard de cette question qui divise toujours du fait que le consensus n'est pas retrouvé au niveau du parlement.

Au regard de la crise actuelle,

le colloque a suggéré que le Chef de l'Etat devrait intervenir en convoquant la classe politique pour rediscuter de la loi qui a été adoptée au parlement tout récemment par la majorité et qui renvoie au référendum. Selon les recommandations de ce colloque cette question de référendum ne mettra pas fin à cette crise qui inquiète la plupart des Togolais. D'où l'exigence selon lui d'un dialogue afin de pouvoir rediscuter sur ce même projet de loi qui a été votée à l'assemblée nationale.

Pour l'opposition qui réclame le retour à la constitution de 1992 la question que les spécialistes de la matière se posent est de savoir s'il faut toujours se figer à cette même constitution ou évoluer tout en optant pour une V République avec des dispositions complémentaires qui seront ajoutées à cette constitution de 1992. Une question qui selon le colloque doit évoluer du fait que les peuples évoluent, les données aussi évoluent et que les réalités changent. Ce qui permettra à tout un chacun d'adopter une V République beaucoup plus performant.

Cadre conceptuel, principes et enjeux dans le cadre des réformes

En centrant son exposé sur la révision constitutionnelle, M. G. Ekue Dr en Science Politique a rappelé que le Togo est en train de traverser depuis l'adoption de la constitution il ya de cela 25 ans une période transitoire.

Au passage, il a rappelé le rôle de puissance médiatique que doivent jouer les journalistes. Pour lui, la constitution est un contrat social qui s'impose à tout le monde parce que émanant d'un consensus.

Pour lui la constitution ne doit pas autant reconnaître l'équilibre des forces mais plutôt doit évoluer selon le temps.

Aujourd'hui, à travers les manifestations, chacun parle du peuple. Selon lui, cette approche n'est pas juste car en politique le peuple est désigné comme étant l'électorat. Parlant de la révision électorale il a reconnu la rigidité de la constitution qui à travers cette révision peut présenter des limites qui sont à la fois temporaires ou situationnelles et les contraintes de contenues qui peuvent empêcher les modifications. Par rapport à cette procédure de révision de la constitution, il a rappelé que l'initiative peut venir du Président de la République ou du parlement mais à condition que le quorum

Suite à la page 6

Nouvelle OPINION

Hebdomadaire togolais d'informations générales, d'analyse et de publicité
Récépissé n°0149/14/03/01/HAAC
Siège: Adidoadin, PAVée prolongée,
2ème carré après Pharmacie
Le Galien

Directeur de Publication:

El Hadj TCHAGNAO Arimiayao
Cel: 91 36 37 55
jeantchagnao@yahoo.fr

Secrétariat de la Rédaction:

Agbékponou Junior

Rédacteurs :

Tchagnao
El Hadj Arimiayao
Agbékponou Junior
Ramzad
Maroine Tchagnao
Dalikou Lynda A.

Imprimerie:

IMPRIMERIE RAD GRAPHIC Sarl U.

Tirage :

2.000 exemplaires

La fièvre des médias sociaux en l'Afrique :

Quels Impacts dans la vie sociopolitique du continent ?

Au milieu des années 1990, au moment où les téléphones portables s'imposent dans le quotidien des pays développés, bien peu voient en Afrique un marché potentiel. Aujourd'hui, avec plus de 400 millions d'abonnés, le marché africain est plus important que le marché nord américain. L'Afrique a précédé le reste du monde dans le passage de la téléphonie fixe vers la téléphonie mobile, indique un rapport de l'Union internationale des télécommunications. L'histoire récente offre peu d'exemples d'adoption aussi rapide de la téléphonie mobile et d'innovation aussi profonde*

De toute évidence, un scénario identique est en train de s'écrire. Cette fois, les Africains associent à leur massive utilisation des téléphones portables, une passion plus récente pour les médias sociaux en ligne pour lancer une nouvelle tendance : le passage à l'Internet mobile, dont les médias sociaux sont les principaux vecteurs. Mary Meeker, analyste américaine de l'Internet, confirmait récemment que l'Internet mobile et les médias sociaux enregistrent le développement le plus rapide dans le monde. L'utilisation de l'Internet mobile devrait bientôt dépasser celle de l'Internet fixe, précisait-elle également. L'Afrique est à l'avant-garde de ces deux tendances. Des études indiquent que lorsque les Africains se connectent sur Internet (principalement avec leurs téléphones mobiles), ils vont plus souvent sur les réseaux sociaux (Facebook, Twitter, YouTube...). La messagerie, la recherche de renseignements et la consultation de sites d'informations sont devenues des activités secondaires.

Facebook, le principal réseau social en ligne est le site Web le plus visité dans la plupart des pays africains. Il a récemment enregistré une croissance spectaculaire sur le continent et y compte plus de 17 millions d'abonnés. Ils étaient 10 millions en 2009.

En comparaison, plus de 15% des internautes africains utilisent cette plateforme, contre 11% d'internautes asiatiques. Derrière Facebook, Twitter et YouTube comptent parmi les sites les plus visités dans la majorité des pays africains.

De même que les autres Africains, les vedettes, intellectuels, hommes politiques et entreprises du continent sont présents sur ces réseaux. Le footballeur ivoirien, par ailleurs ambassadeur itinérant de l'ONU, Didier Drogba, a près d'un million de fans sur Facebook.

L'économiste zambienne Dambisa Moyo, auteur d'un

essai iconoclaste sur l'aide au développement est suivie par 26 000 personnes sur Twitter. Les médias sud-africains et des compagnies comme Kenya Airways utilisent ces plateformes pour mieux dialoguer avec leur clientèle. Lors de récentes élections en Côte d'Ivoire, les candidats ne se sont pas contentés de faire campagne dans les villes et les villages, ils ont transposé leur rivalité en ligne, actualisant fébrilement leurs profils sur Twitter et Facebook.

Contraintes et opportunités L'utilisation croissante des médias sociaux en Afrique est d'autant plus remarquable que le nombre d'Africains connectés à l'Internet est faible et que les difficultés d'y accéder sont nombreuses.

Les internautes africains (plus de 100 millions à la fin de 2010) représentent une infime minorité des deux milliards d'internautes que compte la planète. Le continent a le taux de pénétration le plus faible du monde. Aux États-Unis, on compte plus de 220 millions d'utilisateurs d'Internet. Le piètre bilan de l'Afrique s'explique par la rareté et les coûts exorbitants des connexions haut-débit (le moyen le plus rapide d'accès), ainsi que par le nombre limité d'ordinateurs.

Ces difficultés contribuent néanmoins au développement impressionnant de l'Internet mobile en Afrique, dont les taux de croissance sont les plus rapides dans le monde. Une situation en passe de devenir banale, affirme Jon von Tetzchner, cofondateur d'Opera, le navigateur Internet pour téléphone portable le plus populaire du monde. "L'accessibilité des téléphones mobiles signifie que l'Internet mobile peut permettre à des dizaines de millions de personnes de se connecter; beaucoup plus que le Web par câbles". M. Tetzchner estime qu'à l'instar des téléphones mobiles, dont l'utilisation se répand rapidement depuis quelques années en Afrique, le "Web mobile commence à influencer le développement économique, politique et social du continent".

Pour beaucoup d'Africains, le coût élevé et la mauvaise qualité des connexions limitent l'accès traditionnel (par ordinateur) au réseau Internet.

Erik Hersman, l'un des bloggeurs africains les plus influents et cofondateur du site Ushahidi se montre tout aussi enthousiaste. Dans un courriel à Afrique Renouveau il estime qu'une fois "qu'on aura atteint une masse critique d'internautes dans certains pays africains (Kenya, Afrique du Sud, Ghana, Nigéria, Égypte), la forte pénétration de la téléphonie mobile sur le continent entraînera des bouleversements sismiques dans les services



et l'information."

Pour l'heure, la perspective d'une croissance soutenue incite les grandes compagnies à s'intéresser davantage au bassin grandissant d'internautes africains. Après avoir lancé en mai plusieurs versions dans certaines des principales langues africaines (dont le swahili, le haoussa et le zoulou), Facebook a annoncé qu'il offrirait l'accès gratuit aux utilisateurs de téléphones mobiles dans de nombreux pays, en Afrique notamment. Depuis octobre, Google teste un nouveau service destiné à plusieurs régions du continent. Provisoirement appelé Baraza ("lieu de rencontre" en swahili), il permettra aux internautes de dialoguer en posant et répondant à des questions d'intérêt local ou régional.

Les Africains eux aussi se préparent à profiter de la croissance annoncée de l'Internet mobile. En Afrique du Sud, MXit, un service local de messagerie qui compte autour de sept millions d'utilisateurs, est devenu le plus important réseau social en ligne. D'Abidjan à Accra, de Lusaka à Nairobi, des programmeurs africains mettent au point, testent et lancent de nouvelles plateformes et de nouveaux outils conçus localement ?et pour leurs publics.

Comment Whatsapp a conquis l'Afrique

Lancé en 2009, Whatsapp compte aujourd'hui plus d'un milliard d'utilisateurs. Une performance de taille à laquelle l'Afrique est loin d'être étrangère : Whatsapp est l'application mobile la plus utilisée du continent et sa croissance est exponentielle. Recette d'un (énorme) succès.

Le phénomène WhatsApp en Afrique

Fin 2015, Whatsapp représentait 11% du trafic mobile en Afrique subsaharienne, deux fois plus que Facebook et 2,5 fois plus que YouTube, selon une étude du cabinet Sandvine. Mieux : dans ce domaine l'application affichait une croissance de 50% entre fin 2014 et fin 2015. Et celle-ci semble loin d'avoir faibli depuis, notamment parce que ses concepteurs ont su

jouer plusieurs cartes gagnantes. Ingrédient n°1 : des messages gratuits et un faible besoin de connexion

On ne va pas se mentir : l'argument numéro un de Whatsapp est la gratuité. En concurrence avec les messageries des opérateurs traditionnels, qui multiplient toujours les surtaxes pour les envois à l'étranger, Whatsapp a fait le choix du gratuit. Atout non négligeable : votre répertoire se synchronise automatiquement avec l'application.

Résultat : bon nombre d'Africains, dans leur vie privée ou professionnelle, privilégient Whatsapp par rapport à la messagerie traditionnelle pour leurs échanges de texte, de photos et de vidéos. Bien qu'il faille être connecté en 3G, 4G ou wifi, ce coût de connexion est largement compensé par les économies de SMS, en particulier lorsqu'il s'agit d'une discussion de groupe.

Un argument massue dans les pays d'Afrique subsaharienne comme au Maghreb, d'autant que l'application ne nécessite qu'un faible niveau de connexion internet. En rachetant Whatsapp en 2014 pour 22 milliards de dollars, Facebook a acquis un outil de plus afin de consolider sa croissance dans les pays en développement.

Ingrédient n°2 : des appels gratuits et des nouveautés en pagaille

C'est sans doute l'atout essentiel de Whatsapp : la gratuité des appels, mise en place début février 2015. Face aux surtaxes des appels à l'étranger, Whatsapp s'est posé en concurrent redoutable des opérateurs téléphoniques, dont il utilise néanmoins les licences 3G ou 4G pour fonctionner.

Whatsapp revendique plus de 100 millions d'appels vocaux émis chaque jour dans le monde. Un énorme atout pour les Subsahariens et leur diaspora. Le créateur de l'application l'a d'ailleurs bien compris : alors que Whatsapp n'était initialement gratuite que la première année, elle l'est désormais entièrement. En juin 2016, la marque, rachetée en 2014 par Facebook pour 22 milliards de dollars, annonçait le chiffre hallucinant

de 100 millions d'appels vocaux émis chaque jour dans le monde. Pour les opérateurs traditionnels, le manque à gagner est donc énorme. Résultat, le service d'appels audio a été bloqué en février au Maroc, sous la pression desdits opérateurs. Qu'importe, Whatsapp prépare déjà la suite : la société envisage de développer une boîte de messagerie vocale et un système d'appels vidéo, pour concurrencer Skype.

Autre nouveauté attendue, le partage de la musique stockée sur son smartphone et des morceaux d'Apple Music, sous réserve que les deux interlocuteurs disposent d'un abonnement au service d'Apple.

Ingrédient n°3 : la confidentialité et un intérêt politique

C'est le dernier coup de com' de Whatsapp : jouer sur la confidentialité des données. "Maintenant, tout message, appel, photo ou vidéo que vous envoyez à vos contacts est chiffré par défaut. Quand vous envoyez un message, la seule personne qui peut le lire est la personne ou le groupe à qui vous l'envoyez. Personne ne peut rentrer dans ce message. Pas même les cybercriminels, les pirates, les régimes oppressifs. Même pas nous", promettaient les fondateurs Brian Acton et Jan Koum alors qu'ils annonçaient un renforcement des mesures de sécurité et de cryptage en avril dernier.

Revers de la médaille : Whatsapp s'est mis à dos, comme Apple aux États-Unis, bon nombre de gouvernements. Fin décembre 2015, après un nouveau refus de fournir à la police des informations sur une affaire criminelle, la messagerie a été entièrement bloquée au Brésil pendant 48 heures. Sur un continent où bon nombre de politiques et d'activistes sont persuadés, à tort ou à raison, d'être écoutés par les gouvernements, Whatsapp fait donc figure de réseau sécurisé.

Lors de la chute de Blaise Compaoré, de nombreuses conversations groupées circulaient entre les manifestants.

Au Burkina Faso, lors de la chute de Blaise Compaoré, de nombreuses conversations groupées circulaient entre les manifestants, qui tentaient d'éviter les contingents des policiers. Au Burundi encore, c'est via Whatsapp, notamment, que les lanceurs d'alerte ont fait circuler des informations, alors que les médias traditionnels avaient été muselés par le régime de Pierre Nkurunziza.

Dans les contextes de crise du continent, Whatsapp est devenu une véritable alternative. Nombre de poids lourds, du côté des oppositions ou des partis au pouvoir, en font désormais un pilier de leur communication.

Millenium Challenge Account :

LE TOGO DANS LA BONNE DYNAMIQUE POUR L'OBTENTION DU PROGRAMME

Depuis un certain temps, notre pays est dans une dynamique de bénéficiaire du programme Millenium Challenge Account avec des réformes engagées par les autorités compétentes. Dans un communiqué rendu public en fin de semaine dernière, la cellule Millenium Challenge Account (MCA-Togo) fait cas des bonnes performances du Togo dans le processus du Programme Threshold du Millenium Challenge Corporation (MCC) et son positionnement pour l'obtention du programme " Compact ".



Bamouni Baba, Coordinateur national de MCC

La carte des Scores 2018 des

pays participant au processus compétitif de sélection à ses différents programmes révèle que le pays maintient le cap des réformes.

Il est indiqué à cet effet que pour deux années consécutives, le Togo recueille des bonnes notes s'agissant des indicateurs relatifs à la gouvernance, en particulier

de la corruption et à l'Etat de droit.

A voir de près, dans la catégorie " Bonne gouvernance ", la maîtrise de la corruption, la liberté d'information, les droits politiques, la liberté civile et l'état de droit, ont été validés.

Dans la catégorie " Investissement humain " ; les indicateurs liés aux dépenses d'éducation, au taux de couverture vaccinale, au taux d'achèvement des filles au cycle primaire et à la protection des ressources naturelles, ont été bouclés. Ainsi que,

dans la catégorie " Liberté économique ", l'inflation, le genre dans l'économie, la qualité de la régulation ont été validés.

La cellule MCA-Togo indique que ces scores traduisent l'engagement du pays dans un processus profond de réformes ayant trait à la consolidation de la démocratie et à la lutte contre la corruption. Elle appelle à cet effet à la préservation de ces résultats dans un climat de paix sociale.

La Rédaction

Lutte contre la Corruption sous toutes ses formes :

Les membres du RAC-Togo sont mobilisés pour la cause

Dans le monde d'aujourd'hui la corruption demeure un phénomène néfaste qui entorse le développement et la bonne gouvernance des pays. Face aux multiples conséquences que peut engendrer cette pratique, il est impérieux de vite trouver des solutions pour plus de transparence dans la gestion des biens publics. C'est à travers cette vision qu'il a été mis sur pied le Réseau Anti Corruption (RAC-Togo). Dans le but de mener à bien sa mission, les membres dudit réseau ont tenu une séance d'information et de partage d'idées le mercredi 1er novembre au siège d'ANCE-Togo. C'était en présence



Les participants lors des travaux

de Samuel Kaninda représentant de Transparency International.

Cette rencontre d'échanges s'inscrit dans le cadre du renfor-

cement de capacité des membres du RAC-Togo pour la mise en œuvre du projet-pilote d'actions en justice pour lutter contre la corruption. Au cours des échanges, les sujets de discussion ont porté sur les plans d'action du réseau depuis sa création, et comment jeter les bases pour des actions imminentes sur le terrain.

D'autres points relatifs à l'appui technique, au renforcement institutionnel et au contrôle dans la passation des marchés publics ont été également abordés. En félicitant les membres du réseau pour leur engagement et responsabilité dans la lutte contre ce

fléau qui gangrène l'économie des pays, Samuel Kaninda représentant de Transparency International a jugé important pour le bon déroulement des activités de renforcer la capacité des agents de terrain. Ce qui pour lui permettra de concrétiser les actions sur le terrain et d'avoir de bons résultats pour l'atteinte des objectifs.

M. Emmanuel a par ailleurs profité de l'occasion pour faire des propositions aux membres du réseau de se répartir en section pour un travail bien fait.

Elom

Atelier d'échange sur les acquis du Colloque " Les 25 ans de la Constitution de la IVème République " :

Les professionnels des médias s'approprient les principes et valeurs de la dynamique des réformes

Suite de la page 4
des 4/5 soit atteint.

Mais à partir du moment où le consensus n'est pas de mise, la situation demeurera toujours compliquée à résoudre. En ce qui concerne la rétroactivité de la loi, le professeur dans son explication a signifié que si elle doit être rétroactive, elle doit être prévue par le législateur et du moment où ce n'est pas le cas, cette loi ne peut jamais être rétroactive. Il a évoqué aussi le cas d'applicabilité immédiate qui souvent cause de problème.

A ce niveau, il a fait comprendre que cette façon de voir les choses n'est pas normale étant donné que cette applicabilité fera disparaître les acquis antérieurs dont un individu dispose. C'est le cas du Chef de l'Etat qui est élu de façon légale en 2015 et dont le mandat prendra fin en 2020 dont certains réclament le départ. Ce qui pour lui n'est pas normal.

Aujourd'hui chacun parle des réformes sans savoir les enjeux qui sont derrière cette réforme. En ce qui concerne ces enjeux, qui

sont de deux ordres dont le premier est lié à l'APG qui est un accord qui a été signé à un certain moment de l'histoire du Togo pour résoudre le problème du libéralisme politique, cette assise dans le temps n'avait pas à restreindre les droits politiques d'un individu. Ce qu'il trouve anormal quand les gens réclament le départ du Chef de l'Etat. Une chose qui selon le professeur devrait se faire à travers un dialogue où toutes les parties prenantes de l'APG seront représentées.

Le second enjeu politique dont il a fait cas est l'arbitrage populaire. Pour lui à partir du moment où la loi est rigide et n'est pas flexible, et que les acteurs politiques au niveau du parlement n'arrivent pas à s'entendre pour que le quorum des 4/5 puisse être atteint, la seule voie légale qui existe selon lui, est celle référendaire qui est l'arbitrage populaire. Une voie qui selon lui n'est pas illégale.

Passage au Vème République
Sur ce point, le Pr Adama

KPODAR a fait comprendre que s'il y avait eu consensus l'on ne devrait pas parler d'une Vème République. C'est donc par faute de ce consensus que le peuple togolais pourrait se diriger vers cette Vème République parce qu'il y avait cette possibilité dans le temps de réviser cette IVème République.

Il est revenu sur la question du droit, science appliquée sur le terrain et relayer par la presse au quotidien pour dire qu'il est important pour la presse de comprendre les termes et expressions. Il a insisté sur la notion du référendum qui demande la compréhension de la mutabilité. Selon ses explications, en faisant de nouveaux textes, c'est pour aller de l'avant et non retourner dans un passé constitutionnel.

Ce que les tenants du retour à la Constitution de 1992 n'épousent pas. Pour aller de l'avant, il a identifié le pouvoir constituant originaire et le pouvoir constituant dérivé. Pour ce qui est du pouvoir constituant originaire, il est prévu dans les textes de la constitution qui existe et qui per-

met d'abroger une constitution existante et de passer d'une République à une autre et faire recours au peuple par voie de référendum.

Parlant de celui constituant dérivé, il est revenu sur certains termes comme " toilettage " que les journalistes ont l'habitude d'utiliser. Et c'est le lieu pour lui d'interpeller les uns et les autres que ce terme n'existe pas et que ce qui est plus d'actualité est la fraude de la constitution par l'instrumentalisation.

Par rapport à la multiplicité des accords politiques obtenus depuis l'ère du processus démocratique du Togo, il faut reconnaître selon lui que la Constitution de 1992 contient beaucoup de dissension donc son adoption à cacher beaucoup de chose. Pour lui, la Constitution de 1992 est bien mais elle porte en elle des germes de violences et de beaucoup de conflits que le Chef d'Etat actuel doit pouvoir modifier. D'où l'importance de prendre le temps pour ne pas aller à la va vite mais prendre le temps d'aller à une Vème République en éla-

borant une constitution qui répond à la préoccupation du pays.

Il faut signaler selon lui que cette Vème République ne vient pas pour annuler la IVème République plutôt elle prendra en compte les acquis de la IVème République à savoir la limitation de mandat, les acquis en matière de droit de l'homme et autres pour que le pays puisse avancer.

Défis des médias face aux enjeux des réformes

Face à la situation d'aujourd'hui qui est si préoccupante les communicateurs ont tour à tour invité les professionnels des médias à veiller au respect d'éthique et de déontologie à travers leurs écrits et émissions débats. Ils ont à travers leur exposé appelé les médias à jouer pleinement leur partition sans partie pris. C'est le lieu aussi pour eux de les interpeller sur les différents genres rédactionnels et surtout dans le traitement de l'information pour la préservation de la paix sociale dans le pays et de l'intérêt de la nation.

Junior

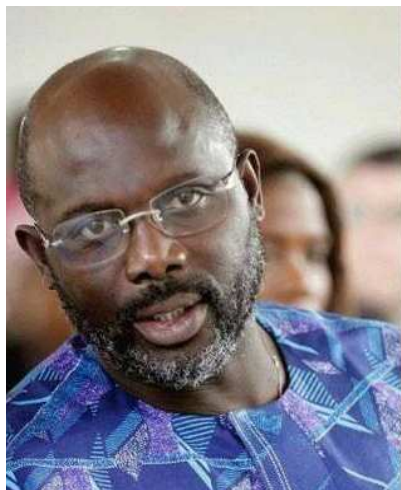
Le second tour de la présidentielle, plus qu'incertain, divise le Liberia

L'incertitude sur l'organisation du second tour de la présidentielle au Liberia, après des plaintes pour fraudes au premier tour, accentue les divisions dans le pays alors que la pression internationale monte pour tenter de trouver une solution.

La Cour suprême doit décider lundi de la tenue de ce second tour initialement prévu le 7 novembre, en programmant une nouvelle date ou en prolongeant le processus électoral jusqu'à l'examen final de la plainte déposée par le Parti de la liberté (opposition).

Le duel final devant opposer l'ex-star internationale de football, Georges Weah, de la Coalition pour le changement démocratique (CDC), au vice-président sortant Joseph Boakai, du Parti de l'unité (pouvoir), qui ont obtenu respectivement 38,4% et 28,8% des voix au premier tour, est donc à ce stade incertain.

La Commission électorale nationale (NEC) a déjà clairement affirmé que la date du 7 novembre était "un objectif qu'il ne semble pas possible d'atteindre", selon les termes de son président, Jerome Korkoya, après que les préparatifs, dont l'acheminement des bulletins de vote et des urnes et la formation



Georges Weah



Joseph Boakai

des personnes chargées d'encadrer le vote, eurent été suspendus à la demande de la Commission.

Le Parti de la liberté de Charles Brumskine, arrivé troisième au premier tour du 10 octobre avec 9,6% des suffrages, a immédiatement dénoncé des fraudes et des irrégularités. Soutenu par M. Boakai, il réclame que l'ensemble du processus électoral soit remis à plat.

Les résultats des élections présidentielles de 2005 et 2011, organisées après la guerre civile de 1989-2003 qui a fait quelque 250.000 morts, avaient également été d'abord contestés par le CDC de M. Weah, avant qu'il ne les accepte.

Le CDC a cette fois accusé M.

Boakai de "tenter de voler les élections", le 31 octobre, après l'annonce du soutien apporté par le vice-président sortant à la requête introduite par M. Brumskine.

"Le pays est plus divisé que jamais", affirme Rodney Sieh, rédacteur en chef du journal d'investigation Front Page Africa. "Les supporters de Weah estiment que Brumskine et les autres prolongent le processus (électoral) alors que les autres pensent que la justice doit suivre son cours".

Querelles ouvertes

Parallèlement, MM. Boakai et Brumskine ont accusé la présidente Ellen Johnson Sirleaf, élue une première fois en 2005 et qui ne peut se représenter

après deux mandats successifs, "d'interférence dans les élections" en raison de sa rencontre avec les responsables de la Commission électorale avant le premier tour. Cette rencontre, selon l'entourage de Mme Sirleaf, est "en conformité avec son mandat constitutionnel".

Ces allégations étaient en filigrane dans un projet de discours de M. Boakai où le vice-président dit clairement que Mme Sirleaf soutient M. Weah et non pas l'homme qui l'a servi pendant ses douze ans au pouvoir.

"Des personnes qui lui sont proches et agissent selon ses instructions sont en fait en train de fournir sous diverses formes notre principal adversaire à la présidentielle", le candidat du CDC, avait affirmé M. Boakai dans un projet de discours du 23 octobre transmis à l'AFP, avant qu'il ne soit changé à la dernière minute.

M. Brumskine a réclamé que les membres de la NEC soient remplacés avant qu'un nouveau scrutin soit organisé. Il a cette semaine accusé Mme Sirleaf d'être sur le point de replonger le Liberia dans la guerre civile de 1989-2003.

Le ministre de l'Information, Eugène Nagbe, a qualifié les allégations de M. Brumskine de

"diatribes d'un égoïste perdant aveuglé par son égo et son arrogance... malgré 12 ans de rejet des électeurs", allusion au fait que M. Brumskine aurait perdu sa troisième présidentielle, après 2005 et 2011.

Attente

La communauté internationale, qui a accordé des milliards d'aide au Liberia depuis 2005, espère voir parachever la première transition démocratique dans ce pays dont elle suit avec inquiétude la situation.

Le président de l'Union africaine, Alpha Condé (Guinée), et le président togolais Faure Gnassingbe, président de la Communauté économique des Etats d'Afrique de l'Ouest, ont fait pression sur les acteurs politiques pour une solution lors d'une brève visite mercredi, ont expliqué à l'AFP des sources diplomatiques et politiques.

Les électeurs libériens suivent également avec inquiétude les tensions en cours. "Nous ne voulons pas de violence. Quiconque sera choisi par la Cour sera celui choisi par le peuple, nous ne pouvons nous y opposer", affirme T. Klon Maxwell, un agent de sécurité, en regardant samedi les une des journaux devant un kiosque.

TOGO CELLULAIRE



Comment retrouver mes contacts ?



LA SOLUTION

EN CAS DE VOL OU PERTE DE VOTRE MOBILE



Le nouveau service qui vous permet de sauvegarder votre répertoire SIM

service client : 888 www.facebook.com/Togocel www.twitter.com/togocel www.togocel.tg certifiée ISO 9001 : 2015 et ISO 14001 : 2015

Baisse de la TVA sur les produits de première nécessité

18%



10%

PRODUITS ET SERVICES

Lait non transformé, Riz à l'exception du riz de luxe, Terminaux mobiles et équipements informatiques, Opération de crédit-bail dans les transports, Matériels de production d'énergie renouvelable

Tissu kaki et tissu imprimé (pagne), Huile alimentaire, Sucre, Farine de céréales (blé, etc.), Pâtes alimentaires, Lait manufacturé, Aliments pour bétail et pour volailles, Poussins d'un jour, Matériels agricoles, Services de location et réparation de matériels agricoles, Hébergement et restauration des touristes

NOUVEAUX TAUX DE LA TVA

0%

10%



FEDERER POUR BATIR
www.otr.tg

**24 Nov.
11 Déc.
2017**

14^{ème}
Foire
Internationale de
LOME

Foire de toutes les opportunités



Thème : Le numérique au service des affaires



CETEF - LOME

BP: 10056 Lomé - Togo

Tél:(00228) 22 35 07 27 / 90 31 76 37

Site web: www.cetef.tg / E-mail: ceteflome@cetef.tg